



**Préavis No 07/2026 au Conseil communal**

***Crédit-cadre pour la rénovation des structures routières***

**Rapport de la Commission Technique**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ont participé le 27.04 **2026** à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil communal	M. Axel Boggio, Président
Municipalité	Mme Nathalie Greiner, Syndique Mme Catherine Schiesser (absente) M. Philippe Michelet M. Damien Cuche (absent)
Commission technique	Mme Séverine Chabrier M Paul O'Neil M Mathieu Caluwaertz
Commission des finances	M. Christian Marrel, président M. Daniele Annese M. Olivier Guignard Mme Amélie Ramoni-Perret Mme Sakine Uçurum Pion

## Préambule

Le préavis 07 nous a été présenté par M Michelet, ce projet vise à simplifier le budget ainsi que le processus administratif pour l'entretien de nos routes durant toute la législature 2026-2031. En effet les routes de notre commune sont vieillissantes (1950-1970) et les 29 km de routes de Belmont ont besoin d'entretien. Ce crédit-cadre aura pour but d'améliorer l'état des superstructures routières uniquement et non des infrastructures (canalisations, électricité,...) qui feront l'objet de préavis.

## Analyse

La commune a mandaté en août 2023 la société Infralab afin :

- d'évaluer l'état du réseau routier
- de déterminer le budget annuel de maintien du réseau routier (Analyse Maintien)
- de déterminer le budget annuel d'amélioration du réseau routier (Analyse optimisée)
- établir un programme des travaux pour la période 2026-2031 selon l'analyse choisie

Le résultat de l'analyse montre un indice de dégradation de surfaces de 2.6, qui est apprécié comme suffisant. Néanmoins le pourcentage de routes, en état critique et mauvais, est élevé. Il faut aussi noter que l'indice moyen du réseau routier en Suisse se situe entre 2 et 2.5.

Notre municipalité a fait le choix d'améliorer et non de maintenir l'état de nos routes avec un budget de CHF 230'000.-/an contre CHF 210'000.-/an. Si l'on ajoute à l'estimation d'Infralab les coûts annexes (ingénieur civil, marquage, géomètre, etc...), le coût annuel s'élève à CHF 295'000.-. Ce choix permettra de passer d'un indice de 2.6 à 2.49 sur 10 ans.

Les routes où il n'y aura pas de travaux d'infrastructures prévus seront privilégiées afin de ne pas effectuer le travail à double.

## Commentaire de la CT

Ce projet nous semble être de bon sens. Il permet, non seulement, de budgétiser la rénovation de nos routes mais également d'en prévoir l'amortissement ; ce qui n'était pas possible jusqu'ici étant donné que les travaux étaient effectués dans l'urgence. Nous saluons la décision de la municipalité d'avoir choisi la version optimisée qui permettra une réelle amélioration.

## Conclusion de la CT

Au vu de ce qui précède, la Commission technique unanime se rallie aux conclusions du préavis 07/2026 et vous propose de les accepter sans modification.

Rédigé à Belmont-sur-Lausanne, le 11.05.2026.

## La Commission Technique (CT) :

Nom et prénom	Signature
Chabrier Séverine, présidente rapporteur	
O'Neil Paul	
Caluwaertz Mathieu	